

## Projet éolien Des Neiges – Secteur sud dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Questions reçues du public entre le 22 et le 26 janvier 2024

### Question de Judith Courtois

La situation critique de la grive de Bicknell (espèces à statut précaires) a continué de se détériorer au cours des dernières années (ECCC), le Québec a une grande responsabilité puisque 80 % de la population mondiale y niche et une grande proportion de son habitat potentiel de nidification se trouve dans la région de la Capitale-Nationale. En raison de l'existence d'un parc éolien plus au nord (164 éoliennes) qui a déjà causé une perte significative d'habitat de la grive. La réponse du promoteur dans le cadre de l'EIE étant insatisfaisante, est-ce que le promoteur peut décrire les impacts résiduels de son projet ainsi que les impacts cumulatifs sur la grive et son habitat ?

Reçue le 26 janvier 2024

---

### Question de Alexandre Richard

Considérant que la seigneurie de Beaupré est une corporation sans capital action. Quel est le revenu de subsistance nécessaire au maintien des œuvres et services que le Séminaire maintient pour le diocèse de Québec ?

Reçue le 26 janvier 2024

---